

Les indicateurs présentés ci-dessous ont été élaborés par les partenaires du Contrat d'Objectif « La Normandie en transition agroécologique ». **Les indicateurs en gras sont ceux sur lesquels la pratique présentée exerce une influence favorable.** Vous pouvez retrouver l'ensemble des indicateurs et le détail de leur construction via ce lien : [Indicateurs-AE-COB3](#)

ÉCONOMIQUE	SOCIAL	ENVIRONNEMENTAL
Autonomie décisionnelle	Vivabilité - Emploi	Surfaces d'intérêt agroécologiques - Fertilisation
Sensibilité aux aides	Acceptabilité sociale	Part d'herbe dans la SAU - Autonomie alimentaire
Santé financière de l'exploitation	Rentabilité du travail	Produits phytosanitaires – Diversité des espèces

Contexte et objectif

Les éleveurs du groupe CIVAM du Bocage Virois (14) se posent la question de la valorisation de ces espaces difficiles d'accès et zones humides dont certains disposent sur leurs fermes. L'entretien de ces espaces est très spécifique : comment utiliser ces parcelles tout en trouvant un équilibre avec la biodiversité ?

Description - mise en œuvre

Sur la ferme de Lucie Gilles et Colin Georges, éleveurs laitiers, plusieurs parcelles sont situées dans des zones humides, avec des mares et fossés. Ils adaptent leurs pratiques à ces différents milieux :

- Gestion en « **espaces fragmentés** » en ayant une diversité de zones : prairie humide pâturée, haie, mare, zone avec présence de saules ...
- **Adaptation du pâturage** : courtes périodes (2 jours maximum) 6 à 7 fois dans l'année
- **Fauche une fois par an** des joncs en zone mécanisable
- **Protection des cours d'eau et berges** : clôturer à 1,5 ou 2m des berges, abreuvoirs hors de la rivière, ponts pour éviter le passage dans l'eau.
- Existence de **zones en libre évolution**, qui sont laissées sans interventions humaines ou animales.

Une journée de **formation a eu lieu avec le CPIE des Collines Normandes**, qui a permis de mettre en avant les pratiques favorables au développement de la biodiversité sur la ferme.

Résultats

L'impact majeur de ces pratiques est le **maintien ou l'amélioration de la biodiversité végétale et animale** dans ces espaces en ayant une diversité de milieux et de strates (arbres, arbustes, joncs...). D'autre part, ces pratiques permettent une **valorisation économique du bois** (plaquette) et une **utilisation du jonc en paillage animal** en alternative à la paille.

Ces zones humides ont un rôle important, bien au-delà de l'exploitation, puisqu'elles permettent une **régulation de la quantité d'eau** (zone éponge) **et maintien sa qualité** par une non-utilisation de produits phytosanitaires. En effet, l'eau du bocage virois est partiellement issue de ruisseaux.

Enfin, dans un contexte d'évolution de la PAC, ces zones à intérêt écologique pourront certainement être **valorisées en surfaces d'intérêt agroécologiques** (IAE). A noter que Colin et Lucie ont pu bénéficier d'une **MAE surfacique** sur 5 ans pour ces zones humides : pas de fertilisation, chargement limité.

Reproductibilité

La présence de **plantes bioindicatrices** permet d'identifier le type de zone dans laquelle on se trouve (humide, ayant tendance au reboisement...). Les pratiques présentées précédemment sont facilement applicables **en fonction du type de zone humide et des infrastructures présentes** (haies, arbres, ruisseaux, mares...). Elles sont à adapter à chaque espace et à chaque type de ferme (type d'animaux à faire pâturer, âge, proximité avec les bâtiments). En observant l'évolution de la flore et de la faune, on peut donc mesurer l'impact de ses pratiques.

La zone en libre évolution (sans aucune intervention) n'est pas forcément la solution unique pour maximiser la biodiversité. En effet, **la biodiversité est davantage maximisée par un milieu diversifié, avec des continuités (haies), des lisières...** Maintenir un pâturage sur de courtes périodes, avec un chargement faible et sur des périodes plus sèches permettent de laisser le milieu ouvert ; tout en permettant **l'alimentation du troupeau**.

En image



Groupe d'éleveurs lors de la formation : analyse de pratiques dans une zone humide, avec les chargés de mission du CPIE des Collines Normandes (Julie Thivol et Johann Launay).

En savoir +

RÉSEAU DES CIVAM NORMANDS CAMPAGNES VIVANTES

Coline ROBERT, animatrice technique

02 31 68 80 58

Coline.robert@civam.org